

Chers responsables de la CdPe

Dernièrement, vous avez reçu de nombreuses informations sur l'introduction de SAP. Afin de vous donner une vue d'ensemble, vous trouverez en annexe un tableau des dates importantes concernant le changement.

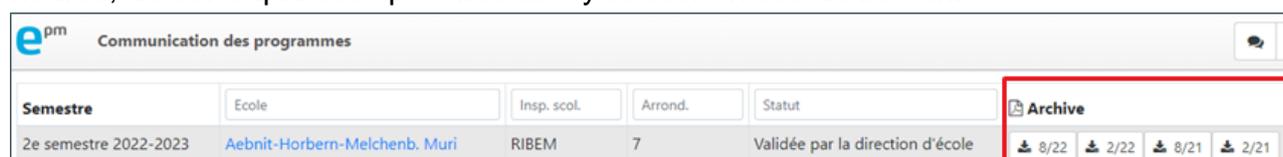
Nous vous prions également de prendre connaissance des nouvelles informations suivantes et de les transmettre aux autres personnes concernées de votre école :

Mise hors service de la CdPe : Téléchargement des communications au format PDF jusqu'au 3 janvier 2023

L'actuelle CdPe sera désactivée le 4 janvier 2023 et ne sera donc plus disponible.

Jusqu'au 3 janvier 2023, il est possible de télécharger les communications au format PDF. Nous vous prions de profiter de cette occasion pour pouvoir accéder vous-même aux informations en cas de besoin.

Il va de soi que la SPe archivera les anciennes communications et les notifications ultérieures, de sorte qu'il sera possible de s'y référer en cas de besoin.



Formulaire temporaire pour la saisie manuelle de notifications ultérieures 2022

Les notifications ultérieures qui doivent encore être transmises et qui concernent l'année 2022 (ou avant) peuvent encore être saisies dans l'ancienne CdPe jusqu'au 3 janvier 2023. Ensuite, veuillez utiliser le formulaire ci-joint pour les notifications ultérieures tardives et l'envoyer à l'adresse epm.bkd@be.ch.

Interruption BCEE, SeSu et SGCT les 3 et 4 janvier 2023

Les applications susmentionnées doivent également être adaptées au nouveau système SAP. Il en résulte les interruptions suivantes :

Application	Durée de l'interruption	Période de l'interruption
SeSu	1 jour	03.01.2023 10h00 – 18h00
BCEE et SGCT	2 jours	03.01.2023 10h00 – 04.01.2023 18h00

Pendant l'interruption, aucun poste ne peut être publié et aucune candidature ne peut être envoyée. Un message correspondant sera mis en ligne sur la BCEE.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute question.